

COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 février 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Odile HAGEMANN, Maire, pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le compte-rendu de la séance du 8 novembre 2018
- Rend compte de la décision modificative n°2 qui a permis de faire un ordre de virement de crédit du chapitre 022-dépenses imprévues vers le chapitre 66-charges financières compte 665-escomptes accordés, pour un montant de 255.26 €.
- Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention pour la mission d'assistance technique pour le suivi du système d'assainissement.
- Met à disposition de la Fédération Léo Lagrange l'ancien local périscolaire, sis dans le bâtiment communal de l'école primaire, par le biais d'une convention d'occupation précaire pour une durée de trois ans. Celle-ci prendrait effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2019 pour se terminer le 31 décembre 2021. Fixe l'indemnité d'occupation mensuelle à 150 € toutes charges comprises.
- Nomme les membres suivants : Messieurs André LECLERC, Adrien MAUFROIS et Nicolas LEMERCIER pour renouveler le bureau de l'AFR.
- Décide de recourir à un système de vidéo-protection, compte-tenu des nombreuses dégradations constatées dans la commune. Sollicite auprès de Monsieur le Préfet, une subvention de DETR pour financer ce projet.
- Adhère au service d'accompagnement en gestion de l'absentéisme du CDG de la Haute-Saône.
- Approuve les missions confiées à l'Agence départementale INGÉNIERIE70 dans le cadre de l'assistance à la gestion et à l'entretien de la voirie.
- Valide l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2019.
- Décide du programme de travaux forestiers ONF pour l'année 2019 d'un montant de 34 930 € HT en investissement.

Fait à Fontaine-les-Luxeuil, le 08 février 2019

Le Maire,
Marie-Odile HAGEMANN